

Pouvant se nuire mutuellement, dit-il, les auteurs ont cru que ces deux journaux gagneraient à être réunis et que cette réunion ne pouvait qu'être agréable aux souscripteurs, qui trouveront dans une seule feuille ce que ces deux journaux ne leur offraient ci-devant qu'avec une double dépense et de continuelles répétitions. D'après cet arrangement, le *Courrier de Lyon* dont la publication avait été suspendue depuis le 9 février dernier et pour lequel on avait publié un nouveau prospectus, est réuni au *Journal de Lyon et du département de Rhône et Loire*... Plus libres désormais dans le choix de leurs matériaux, les rédacteurs du *Journal de Lyon* ne négligeront rien pour rendre cette feuille intéressante. Depuis près de huit années, le patriotisme et l'amour de l'humanité, le zèle courageux et la décence, l'attention à ne rien dire que de vrai, l'empressement à aller au devant de tout ce qui est utile en ont fait le caractère.

On voit que le *Journal* conservait son nom et ne s'engageait qu'à servir les abonnés du *Courrier* dont les idées étaient beaucoup plus avancées.

Le onzième volume commence au 4 janvier 1792. Lyon, Bruyset frères, in-8. Il continue jusqu'au n° 51, 12 juillet 1792, dernier numéro qui nous soit connu.

Malgré ses changements de titre, le journal continue l'ordre de ses volumes. Voué à la littérature légère, à la poésie et aux découvertes scientifiques, il se voit peu à peu envahir par la politique et par les nouvelles du dehors. Pendant les deux dernières années, 1791 et 1792, les articles de théâtre, les pièces à sentiment, les anecdotes galantes font place aux orageuses discussions de l'Assemblée nationale. Au milieu de ces grandes agitations, le *Journal* demande et veut une liberté modérée, une amélioration progressive et sans secousse ; il combat les hommes de sang qui auront bientôt envahi le pouvoir.

M. Mathon de la Cour comptait au nombre de ses collaborateurs les hommes les plus distingués de Lyon. Voici un billet autographe du samedi 3, sans autre indication, que M. Jacquet a eu la complaisance de nous communiquer :

M. Mathon de la Cour a l'honneur de faire mille compliments à Monsieur Lémontey et continue d'avoir recours à ses bontés pour les articles de *tribunaux*, il le prie de lui faire dire si son éloge de Peyresc est imprimé. M. de Savy a la plus grande envie de le connaître...